

ABONNEMENTS
 LOT et Départ. limitr.
 6 mois 1 an
 34 fr. 62 fr.
 Autres départements
 6 mois 1 an
 38 fr. 66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TELEPHONE 31

Compte postal : 8399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50c

Administration
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS

Direction & Rédaction
 Directeur : A. COUPLANT (1866-1942)
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARVAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)
 RECLAMES 3^e page
 2^e page
 3^e page

1 fr. 90
 3 fr. »
 4 fr. »
 6 fr. »

50c

Après la Fête L'ALTERNATIVE

Nous avons célébré le Premier Mai ! Nous l'avons célébré dans la concorde et l'amitié alors qu'autrefois cette journée était l'exaltation des haines entre concitoyens !

On lui a rendu le sens qu'il n'aurait jamais dû cesser d'avoir, celui de la conciliation nationale et de l'accord entre tous les travailleurs : travailleurs de l'esprit et travailleurs manuels, ceux qui conçoivent les plans et ceux qui les exécutent, tous collaborateurs nécessaires de la production à laquelle ils participent chacun à sa place suivant les aptitudes dont la nature l'a doué. Il y a de la diversité dans le travail, mais l'égalité se réalise ensuite dans le résultat, quand l'œuvre est achevée, où chacun a mis du sien !

Cette transformation d'une journée de guerre civile en fête du travail pacifique et créateur, nous voulons y voir comme un symbole de la renaissance. Si nous avions pu l'accomplir à temps, la France serait encore heureuse et triomphante. Rien n'était plus monstrueusement bête que de vouloir faire sortir le bonheur des hommes de leurs divisions et de leurs haines !

Si cruelle que soit la leçon, il importe beaucoup, pour qu'elle ne soit pas perdue, qu'on se mette en face d'elle, qu'on la voie et qu'on la comprenne ! Eh ! bien, regardez et instruisez-vous !

Il y a dans le monde deux groupes de grandes nations. Celles qui, bien avant la guerre, ont su éliminer de chez elles l'infection marxiste pour réaliser l'union des citoyens autour d'un gouvernement national et, d'autre part, celles qui ont persisté dans la pratique journalière de l'absurde et meurtrière lutte des classes. Voyez un peu, s'il vous plaît et même s'il ne vous plaît pas, voyez un peu qui triomphe des unes ou des autres.

Et si cette comparaison des résultats ne suffit pas à vous convaincre, voyez un peu ce qu'a donné l'expérience marxiste dans le pays où elle a été souverainement et pleinement réalisée. Rappelez-vous d'abord que Karl Marx, ce grand malfrater de l'humanité, avait démontré et prouvé que les nations n'existeraient bientôt plus, que « l'Internationale serait le genre humain » ; que les prolétaires de tous les pays allaient s'unir par dessus toutes les frontières. Il avait annoncé qu'en Allemagne, en Italie, en France, parlant enfin, les travailleurs renverseraient le gouvernement de chaque pays pour édifier sur la ruine des patries hostiles la grande solidarité humaine, l'égalité de tous les êtres réconciliés dans la triomphante fraternité ouvrière !... Inutile d'insister, n'est-ce pas ? Comparez ce qui est arrivé à ce qu'on vous avait promis. Comparez et jugez la valeur des théories auxquelles trop des nôtres avaient subordonné la réalité française !

Voyez ensuite comme les choses se sont passées dans le pays où depuis 25 ans — depuis 1917 — le Marxisme est maître tout puissant : la Russie ! Est-ce qu'on l'a réalisée là-bas cette souveraineté du prolétaire ? Est-ce qu'il n'y a pas toujours des patrons et des ouvriers, des patrons investis d'un pouvoir tyrannique plus dur et plus oppresseur cent fois que les capitalistes les plus inhumains ? Est-ce qu'il n'y a pas là-bas une hiérarchie sociale imposée par la force de la police et la terreur du châtiment ? Est-ce qu'on a supprimé le service militaire, la fabrication des canons, des avions et des tanks, instruments de mort ? Est-ce qu'il n'y a pas une armée avec sa terrible discipline, avec ses cadres, ses états-majors et ses combattants, ses maréchaux qui commandent et ses soldats qui obéissent, ses galonnés qui poussent au massacre l'innombrable paille de « prolétaires en uniforme » ?

C'est ainsi qu'elle règne là-bas sous le régime marxiste, l'égalité de tous dans l'abondance, la paix et le doux loisir ? Voilà où ont abouti les promesses sacrées que l'on produisait aux travailleurs dans les Premiers Mai d'autrefois !

Beaucoup de prolétaires avaient cru à ces mensonges, ils avaient mis leurs espérances dans le Marxisme. Mais si le Marxisme était faux, leurs espérances restent justes et ce n'est pas elles qui ont fait faillite. La Révolution Nationale a promis de les réaliser par la voix du Maréchal disant dans son Message du 20 octobre dernier que pour faire disparaître la lutte des classes, il faut en faire disparaître les causes. Il ajoutait ces mots, bons à relire aujourd'hui, et qui sont une parfaite conclusion à ces commentaires sur la fête du Travail :

« Ces causes [les causes de la lutte des classes] c'est la menace du chômage, c'est l'angoisse de la misère qu'elle fait peser sur « vos foyers, c'est le travail sans joie de l'ouvrier sans métier, c'est le taudis dans la cité laide, où il passe les hivers sans lumière et sans feu, c'est la vie de nomade sans terre, sans toit. Telle est la condition prolétarienne. Il n'y aura pas de paix sociale tant que durera cette injustice. »

Cette injustice, tous les bons Français, autour du Maréchal, veulent s'employer à la faire cesser.

Emile LAPORTE.

Dans le message qu'il a adressé à la France, le nouveau chef du gouvernement a brossé un tableau exact de la situation de notre pays.

Situation intérieure : la France souffre, et d'une souffrance double. Crise de misère d'abord : nous connaissons les privations, nous qui étions habitués à l'abondance. Mais tous les pays n'en sont-ils pas là ? Crise morale ensuite car nous aimons la liberté.

M. Pierre Laval a tenu à assurer ses compatriotes qu'aucun effort ne serait négligé pour réduire leurs souffrances. Encore faut-il que les Français s'unissent, travaillent, au coude à coude, et fournissent un effort soutenu, ardent et tenace.

Si le gouvernement peut compter sur le travail des Français, alors s'édifiera cette cité nouvelle où le labeur sera « protégé, honoré, magnifié » et où « même « les valeurs morales pourront s'épanouir ». Quant à la liberté, nous la retrouverons dans la discipline et dans l'ordre.

Situation extérieure : le problème qui se pose à l'heure actuelle — comme il l'a été en fait, dominé toujours — notre position dans le monde est celui des rapports franco-allemands.

Que d'erreurs, que de mensonges criminels ont été répandus à ce sujet ! Il faut voir la leçon que nous offre l'expérience de l'Allemagne : à entretenir un dissentiment dont il croyait pouvoir profiter.

M. Pierre Laval peut, aujourd'hui, en grand patriote, dire la tête haute : « Comme nous, obsession, j'ai toujours recherché, à chaque occasion, une entente qui mettrait un terme aux malentendus tragiques qui, dans le passé, avaient trop souvent dressé deux grands peuples l'un contre l'autre. »

On sait en effet que le nouveau chef de gouvernement fit des efforts désespérés pour éviter la guerre.

L'heure actuelle, pour assurer le salut de la France et de l'Europe, est celle de la réconciliation franco-allemande qui si elle était nécessaire hier ne l'est pas moins aujourd'hui.

Elle a été amorcée à Montoire — où, fait sans précédent, un vainqueur a accepté de ne pas abuser de sa victoire et a offert à la France, dans la nouvelle Europe, une place digne de son passé. Elle doit être poursuivie sans relâche, avec loyauté, dans une confiance réciproque.

Une raison impérieuse s'ajoute à celle qui détermine, à Montoire, le Maréchal et M. Pierre Laval à rechercher avec l'Allemagne une politique d'entente et de réconciliation. C'est la lutte gigantesque que mène le III^e Reich contre un fleau qui menace l'Europe tout entière : le bolchevisme.

Car — il ne faut pas se le dissimuler — il se agit d'un danger commun à tous les peuples de l'Europe, et si les Soviets étaient vainqueurs, ils ne s'arrêteraient pas à nos frontières, ils nous trouveraient placés devant l'alternative suivante : ou nous intégrer dans une Europe nouvelle et pacifiée, ou la France aura la place à laquelle elle a droit ; ou nous résigner à voir disparaître notre civilisation.

Quel Français ne se rendrait aux arguments convaincants de M. Pierre Laval ?

Comme l'a dit le Maréchal, nous voudrions d'un cœur, nous réorganiser autour du gouvernement et nous donner de nouveaux motifs de croire et d'espérer.

De croire et d'espérer dans le salut de la France.

CHRONIQUE DU LOT

INFORMATIONS

Le record de France en planeur

Le record de France de durée en planeur monoplace vient d'être battu au centre de vol à voile de la montagne Noire par le chef-pilote Nessler, de la section des sports aériens du commissariat général aux sports. Nessler ayant décollé le 1^{er} mai à 13 h. 41, a tenu l'air pendant 22 heures 28'10", pour atterrir le 2 mai un peu après 12 heures, battant ainsi le précédent record de France de plus de dix heures.

Référendum en Suisse

Le peuple suisse se prononce au référendum sur l'initiative fédérale pour ou contre un projet tendant à ramener de 17 à 139 le nombre des députés, pour ou contre de nouvelles élections de la Chambre et du Conseil fédéral (gouvernement).

EN PEU DE MOTS...

— On mande de Rio-de-Janeiro qu'un décoloré dans les mines de Lavras, un diamant noir pesant 140 carats.

— Le doyen des Américains, le Péruvien, nommé Martin Léon, est né en 1822. Ses facultés intellectuelles se sont à peine altérées. C'est le plus vieux homme du monde.

— M. Starning, président du Conseil du Danemark, est décédé dimanche matin à Copenhague.

DANS LES RUES DU VIEUX CAHORS

Dans sa séance de samedi, l'Académie des Jeux Floraux s'est réunie pour entendre les rapports sur le concours de prose pour le grand prix Fabien-Artigue et sur le concours de langue d'oc.

Au cours de cette séance, le rapporteur a déclaré que le jury a opté pour l'unanimité le grand prix de prose Fabien-Artigue, le beau livre qui a pour titre « Dans les rues du Vieux Cahors » et dont l'auteur est un émigré.

C'est un enchantement, dit l'émigré rapporteur, que de parcourir ses pages, qui valent celles du plus séduisant album. Mais s'est un enchantement aussi de les lire, M. Fourgous excelle à décrire et à conter. Une sobriété sans sécheresse, une pureté et une langue qui révèle une connaissance parfaite du dictionnaire archéologique, un sens des transitions sachant ménager le passage de la topographie à l'usage, voilà ce qui fait de ce guide de nos notations scrupuleuses et abondantes un livre de chevet où se reflètent toutes les gloires d'une de nos vieilles cités les plus dignes d'être citées à fond.

Bel hommage à notre distingué compatriote M. Jean Fourgous dont l'ouvrage « Dans les rues du Vieux Cahors » obtient un mérité succès.

HUILES ET GRAISSES AGRICOLES

Le service du génie rural communique :

Messieurs les agriculteurs du département du Lot sont invités à faire leur demande de tickets à huiles et graisses agricoles à la mairie de leur commune et à déposer avant le 10 mai dernier délai les tickets chez un des fournisseurs agréés dont la liste est affichée à la mairie.

SOCIÉTÉ DES ETUDES DU LOT

La Semaine du Livre quercinois a commencé dimanche 3 mai, se poursuivra toute la semaine pour être clôturée dimanche 10 mai.

Les visiteurs ont pu admirer, le mot n'est pas exagéré, de nombreux documents, tous intéressants : Cahors et le Quercy, Parchemins et manuscrits précieux, exemplaires uniques et d'ouvrages sortis des presses cadurciennes, publications d'historiens et collectionneurs et de bibliophiles, reliures anciennes et modernes ont été examinés avec curiosité et intérêt. D'ailleurs tant de richesses réunies dans une partie importante faite comprise depuis la fin du XVIII^e siècle ne pouvaient naturellement qu'intéresser nos imprimeurs actuels et rendre par son ensemble captivante cette exposition organisée au profit de nos chers prisonniers. — Le Bureau.

Chambre des métiers du Lot

Anis aux vanniers. — Les vanniers qui exercent leur métier avec un atelier fixe dans le département du Lot, sont priés de se faire connaître d'urgence à la Chambre des métiers du Lot, 3, rue Boursseil, à Cahors, pour leur rattachement en osier.

Stage à l'école nationale des cadres de la jeunesse

Un stage d'information aura lieu à l'Ecole nationale des Cadres de la jeunesse à Brage (Isère), du 26 mai au 15 juin 1942.

Il sera offert aux candidats habituels des sessions d'information c'est-à-dire à tous les « gens en place » ayant un poste de commandement dans leur profession ou milieu (administrations, industries, milieux ouvriers, etc.). En raison du nombre des demandes les candidatures devront être transmises dans le plus bref délai en principe avant le 13 mai. S'adresser dès maintenant au délégué départemental de la jeunesse au chef-lieu du département.

RECITAL DE VIOLON AU THEATRE MUNICIPAL

Il est réconfortant de noter le vibrant enthousiasme suscité par le récital de M. F. Lichniewsky, qui prouve bien que les Cadurciens se déplacent pour entendre les bons interprètes, capables de surmonter les épreuves de l'heure pour recréer les éternelles beautés de l'esprit.

Rentré de captivité, M. F. Lichniewsky reprend son violon avec un ardeur renouvelée, assouplissant chaque jour sa technique par un travail concentré et assidu. Le choix des œuvres présentées mardi soir dénote une nature richement douée, intelligente et cultivée.

Le concert débuta par la Trille du Diable, de Tartini, qui exerca — avec Corelli et Vivaldi — une influence si décisive dans l'évolution de la musique instrumentale pure, en tant qu'inspirateurs directs de Bach, Haendel et Mozart.

Le remarquable violoniste déploya l'ampleur de sa cantabile scintillante en faisant admirer la plénitude et l'ampleur de sa sonorité chantante, puis, se joua, avec aisance, des traits diaboliques accumulés dans l'œuvre : trilles, cadences, passages polyphoniques.

La musique du XVIII^e siècle était représentée, en outre, par un Largo de Leclair, de grâce toute française, les Chérubins, de Couperin, et le radieux Concerto en sol, de Mozart, qui furent merveilleusement rendus.

La nombreuse assistance entendit ensuite, avec un plaisir visible : le Ballet de Rosemonde, de Schubert, exquise évocation de la Vienne impériale d'autant que plusieurs pièces d'auteurs modernes français : la Haïnanaise, de Saint-Saëns et deux Préludes, pour le piano, de Debussy, qui ne gagnent pas à être transcrits ; les humoristiques Minstrels — musiciens-pierres — de Liszt, qui ont de leur charme et la douceur de la lointaine amoureuse, « dans la bruyère en fleur assise... »

Pour terminer, M. Lichniewsky célébra avec un grand succès le Concerto de Manuel de Falla, pièce caractéristique qui convient particulièrement à son tempérament enthousiaste et vivant. Bissé, le méritant artiste détailla une Petite suite, de Hummel, et La Sonate en ut, de Grieg, d'une inspiration si passionnée, puisée dans les mélodies populaires norvégiennes, permit à Mlle Jane-Eva Leclercq — la précieuse collaboratrice du violoniste — de donner la pleine mesure de son beau talent. Le jeu souple et coloré de cette brillante pianiste-virtuose conquit d'emblée tous les auditeurs qui se rejoindront certes d'apprendre qu'elle organise fin mai un récital avec le concours de MM. Lichniewsky et Jean Nouyrit.

POUR AVOIR DES CHAUSSURES

De la Préfecture : Afin que les consommateurs, titulaires de coupons d'achat de chaussures usage travail et usage fatigue puissent se procurer à coup sûr les chaussures de ces catégories, ils doivent se faire inscrire chez le détaillant de leur choix, et lui remettre le coupon d'achat qu'ils possèdent, pour permettre à ce dernier d'obtenir de l'usine, en échange préalable du bon, les chaussures demandées.

Cette inscription est subordonnée au dépôt, entre les mains du commerçant, du coupon d'achat possédé par le consommateur et est limitée aux coupons de chaussures usage travail et de chaussures de travail (hommes et femmes) du modèle nouveau.

MM. les commerçants en chaussures devront se conformer lors de cette inscription aux instructions qui leur sont données par le Syndicat de la chaussure du Lot.

RATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE PÂTES ET LÉGUMES SECS

Par arrêté préfectoral il est alloué à l'occasion du 1^{er} mai dans les centres dotés de la feuille de pommes de terre, d'est-à-dire les communes de Cahors, Figeac, Souillac, Gourdon, St-Céré, Gramat une ration spéciale de pâtes alimentaires et de légumes secs.

Cette ration spéciale de pâtes alimentaires est de 250 gr. La ration spéciale de légumes secs est de 250 gr.

Ces rations sont à percevoir simultanément et sont remises contre les tickets suivants de la feuille de denrées diverses du mois de mai :

250 gr. légumes secs contre remise des tickets-lettres DC, et DF.
 250 gr. pâtes alimentaires contre remise des tickets-lettres DC et DO.

Pris sous un éboulement

Un ouvrier terrassier, M. Marcel Meyer, 29 ans, travaillant sur le chantier de la route de Villefranche, exploité par la société T.E.D., lorsqu'un éboulement se produisit.

Marcel Meyer fut pris sous ce bloc de terre et à ce la jambe droite fracturée. Il fut transporté à l'hôpital de Cahors où il a été opéré par M. le docteur Rougier.

EDEN

Mercredi 6, jeudi 7, samedi 9 et dimanche 10 mai 1942, en soirée 21 h. Jeudi et dimanche, matinée à 15 h.

Première partie : Voyage aux Indes, documentaire, Actualités françaises. Deuxième partie : une grande production.

CEUX DU CIEL

avec Marie Bell, sociétaire de la Comédie Française, Pierre Renard, Jean Galland, Jean Servais et Aimés.

UNE BELLE INITIATIVE DE LA J.F.O.M.

Nous parlerons plus longuement de cette jeunesse de Cahors et d'Outre-Mer (la J.F.O.M.) qui, entre tous les mouvements de jeunesse, s'est vouée particulièrement à l'action civique et sociale, avec un dévouement et un esprit d'initiative qui méritent mieux que d'être loués, qui vaut d'être aidé et encouragé.

Aujourd'hui le manque de place — et ce n'est pas un inconvénient — nous oblige à dire brièvement à part que ces jeunes filles et ces jeunes gens ont voulu prendre à l'effort qui est fait pour parer à la délicate alimentation de l'enfance.

On sait que sur l'initiative du Préfet, tous les élèves de toutes les écoles de Cahors reçoivent tous les jours en classe un goûter substantiel. La J.F.O.M. a pensé à ceux qui, à cause de leur âge ou par d'autres raisons, ne vont pas à l'école. Et après s'être procuré, à rue du Portail-Alban un local qu'elle a spécialement approprié et meublé, elle y réunit au moins une fois par semaine des petits enfants auxquels sont servis par les jeunes filles de l'association un savoureux chocolat et de nombreuses tartines.

On imagine difficilement ce que représente cette petite entreprise pour en réunir les ressources et se procurer les tickets nécessaires.

Nous avons vu jeudi le premier goûter servi à une vingtaine de gosses joyeux et ravis et le dévouement avec lequel ils sont soignés et surveillés par les membres de l'association et particulièrement par les jeunes filles qui font de la préparation et du service de leur rôle de futures mères.

Nous voudrions ne pas dire de noms crainte d'en oublier mais il nous faut bien citer tout de même M. Reutenauer et Mlle Légaré, les principaux animateurs du Mouvement à Cahors et dans le Lot, si bien secondés d'ailleurs par tous leurs camarades.

Il serait vain de les féliciter mais comment ne pas signaler leur esprit d'initiative et ne pas souhaiter que leur belle société recrute parmi la jeunesse de nombreux et fervents adhérents.

Pour les jeunes qui veulent servir et servir utilement, ils trouveront à la J.F.O.M. l'emploi de leur ardeur !

RATIONS DES DIFFÉRENTES VIANDES

La Préfecture communique :

En vertu d'un arrêté du secrétaire d'Etat au ravitaillement, la détermination du taux des rations est modifiée ainsi qu'il suit :

Sont compris dans le rationnement ce ne peuvent être acquis que contre remise de tickets de viande :

Les viandes de bœuf, veau, mouton, agneau, chèvre, chevreau et porc, fraîches ou réfrigérées, congelées, salées, les articles de charcuterie et les conserves composées exclusivement de viandes.

Pour les morceaux de viande sans os et les produits de charcuterie, le commerçant ne pourra délivrer que 80/100 du poids correspondant à la ration.

Toutefois, pour les articles de charcuterie féculente, additionnés de caféine ou tous autres produits de remplacement et pour la viande d'agneau de lait, d'un poids inférieur ou égal à 7 kg de viande nette, la quantité de marchandise délivrée sera égale au double de la valeur des tickets. Pour la viande de chevreau de lait, d'un poids inférieur ou égal à 7 kg, de viande nette, la quantité de marchandise délivrée sera égale au quadruple de la valeur des tickets.

Société départementale des chasseurs du Lot

L'Assemblée générale de la Société départementale des chasseurs du Lot s'est tenue le samedi 28 mars à Cahors. Parmi les nombreuses questions traitées nous relevons les suivantes :

1^o Les gardes engagés par la Société ont déjà fait un beau travail de garde et de destruction de nuisibles ; 2^o Les communes possédant des Syndicats de chasse seront particulièrement bien traitées en récompense de leur effort d'organisation ; 3^o Les réserves communales seront surveillées gratuitement par les gardes de la Société. Les propriétaires désirant faire garder paieront une redevance ; 4^o Les adhérents des syndicats bénéficieront des tarifs réduits d'assurance chasse consentis à la Société. Les isolés paieront plus cher.

En fin de séance, le projet de budget pour 1942 est adopté à l'unanimité.

Destruction du lapin

Nous rappelons que par arrêté paru au recueil numéro 5 du 29 janvier au 5 février le lapin n'est pas à considérer comme nuisible. Il est donc interdit de le détruire par collet, poison, furet et bourses.

Les gardes ont reçu mission de se montrer implacables. Gare aux délinquants de furets. — Le Conseil d'administration.

Demande de force motrice pour battages

Au moment où les agriculteurs procèdent à leurs déclarations réglementaires de récolte du 1^{er} au 15 mai, une fiche de demande de force motrice pour battages leur sera remise au secrétaire de la mairie. Cette demande comprendra les renseignements suivants :

1^o Nom et lieu dit (village ou hameau) où se trouve la herbière. 2^o Le nombre d'hectares ensemencés, la prévision d'hectolitres à récolter pour chaque catégorie de céréales. 3^o Le nom de l'entrepreneur de battages en 1941.

LE PREMIER MAI au Journal du Lot

Ce Premier Mai fut au Journal du Lot et à l'imprimerie une belle et réconfortante journée vécue dans une atmosphère de cordialité et aussi d'émotion. M. le Préfet, qui bien voulu honorer de sa présence et nous donner des encouragements, nous a permis de nous sentir plus que jamais unis et de nous sentir plus que jamais unis et de nous sentir plus que jamais unis.

Par les soins de l'habile tapissier M. Bernès Pusine avait déposé son aspect sévère. Depuis l'entrée jusqu'au fond des ateliers, elle était magnifiquement pavée. Les presses, les linotypes et les machines, au repos cette fois, semblaient tout autres sous les guirlandes tricolores. Sous des draperies délaissées, un grand portrait du Maréchal ornait de fleurs dominait et présidait le rassemblement de ceux dont l'esprit et le cœur sont prêts à se dévouer sous ses ordres à l'œuvre réparatrice qui préparera la renaissance de la Patrie.

Un peu avant cinq heures, M. le Préfet arriva, reçu par MM. Jean Coussant, fils de notre regretté directeur ; Emile Laporte, Justin Andrieu, Louis Parazines et Louis Bonnet. Il se fit halé de quelques instants devant la plaque de marbre pieusement décorée où sont gravés les noms de nos dix braves camarades de la Maison « tombés au champ d'honneur » pendant la guerre 1914-1918. A cette plaque hélas ! il faudrait peut-être ajouter une rangée ! Elle est à présent dominée par l'hommage rendu à celui dont l'esprit était sans doute présent à cette cérémonie : « à Auguste Coussant précurseur social ».

Ouvriers, ouvrières, typographes, linotypistes, employés sont rassemblés autour de la galerie du premier étage. Justin Andrieu les présente successivement à M. le Préfet qui fait le tour de ce nombreux rassemblement serrant des mains et échangeant des propos cordiaux. La séance est rompue, le courant sympathique est créé.

Lorsque le courant électrique nous informe que le Maréchal va parler, le silence total se fait et la voix profonde et grave du Chef de l'Etat remplit tout à coup le vaste hall. On écoute avec recueillement les émouvantes exhortations du Sauveur de la France. Ce que la Révolution nationale a commencé à faire et l'œuvre de justice sociale qu'elle veut accomplir dans le

monde du travail pour créer une société solidaire et fraternelle, le Maréchal le dit puissamment, en paroles simples d'où sont bannis tous les soucis à part celui de dire la vérité. Et l'honneur de sa présence et nous donne des encouragements, nous a permis de nous sentir plus que jamais unis et de nous sentir plus que jamais unis et de nous sentir plus que jamais unis.

Quand la voix du Maréchal se tait, alors une détente se produit et tandis qu'on verse dans les verres un savoureux vin blanc sorti à propos des régiments, Emile Laporte, au nom de tous, adresse à M. le Préfet le salut et les remerciements du personnel heureux de recevoir et qui l'accueille de grand cœur. Il évoque la mémoire, toujours honorée dans la Maison, d'Auguste Coussant sous l'impulsion de qui le Journal et l'Imprimerie ont grandi et prospéré avec la collaboration de tous comme la France doit le faire avec le concours des citoyens et tous les espoirs sont permis.

Alors, M. le Préfet, dans une causerie toute simple et sincère parle à son auditoire qui l'écoute avec tout son cœur. Il dit les difficultés du temps présent, comment elles doivent être surmontées par l'accord de tous, comment le gouvernement s'efforce de faire face. Sa tâche est pénible. Il faut tout créer, tout organiser avec rien ou si peu de chose. Il dit le rôle de la presse, le rôle public et le rôle de la radio, le rôle de tous ses maux et qui fait ce qu'il peut, comme il peut. En tout cas, avec un dévouement sans bornes. Puis, il évoque brièvement les paroles du Maréchal et qu'on vient d'entendre, il demande à tous de lui faire entièrement confiance. De toute notre ardeur nous devons l'aider avec la certitude qu'il n'a, lui, qu'une pensée : celle de sauver la France.

C'est au milieu des acclamations et des bravos que s'achève cette allocution et tandis que M. le Préfet passe dans les rangs, trinquant avec les plus jeunes et les plus anciens de la Maison, spontanément j'allais des rangs l'hymne à présent célèbre « Maréchal, nous voilà ! ».

La cérémonie s'achève dans une atmosphère de cordiale émotion et quand M. le Préfet s'en va, accompagné jusqu'au dehors par les braves, il passe entre deux haies d'ouvriers et d'ouvrières qui le saluent aux cris chaleureux de « Vive la France ! Vive le Maréchal ! Vive le Préfet ! ».

LE CIRCUIT DE CONFIANCE

Les Français auront-ils leur pain quotidien ? On sait que cette angossante question se pose, déjà, depuis quelques semaines. Le Maréchal, dans un appel pathétique aux paysans, n'avait pas hésité à déclarer que la situation était grave.

La soudure est plus difficile à assurer cette année qu'elle ne l'a jamais été. Les raisons de cette situation Chacun les connaît. Le pays manque d'engrais, de carburants, de chevaux, de moyens de traction. Il attend, anxieusement, le retour d'un main-d'œuvre dont l'absence se fait chaque jour plus gravement sentir. Les importations — qui contribuent à faciliter le ravitaillement national — sont aujourd'hui tarées. Toutes ces conséquences des circonstances sont douloureusement ressenties par tous.

La soudure sera difficile à assurer. Soit. Mais ce n'est pas une raison pour s'abandonner. Certains avaient pu appréhender que la ration de pain ne fût réduite le 1^{er} mai.

Si l'on songe rien. Après avoir mé-

CAHORS

LE PREMIER MAI
A CAHORS

Cette célébration a gardé chez nos concitoyens le caractère de gravité qu'imposent les circonstances. Pas de cortèges, pas de manifestations publiques. Rien qui rappelle les tumultes d'autrefois.

Fête du travail, c'est dans les lieux où l'on travaille qu'elle se célèbre. Dans les ateliers, dans les usines, devant le personnel rassemblé.

Dans chaque usine, les autorités étaient représentées par un délégué de M. le Préfet entouré d'ouvriers et patrons écouteront le message du Maréchal lésalé par la souveraineté autorisée du Chef l'idée et l'espoir enfermés dans cette fête symbolique du renouveau par le travail.

Le samedi 1 mai, au théâtre, devant une salle comble, les « Compagnons de France », toujours ardents et toujours prêts, donnèrent une représentation débordante de gaieté, de verve et d'entrain.

Le grand et mérité succès qu'ils obtinrent les récompensa amplement de leur talent et de leurs efforts.

L'EXPOSITION DU LIVRE A LA BIBLIOTHEQUE

Nous voudrions parler de ces développements qu'elle mérite de la belle Exposition du Livre cahorain qui se tient cette semaine à la Bibliothèque de Cahors.

L'interdiction de la vente nous impose le manque de place nous empêchant aujourd'hui de lui donner la relation détaillée qui serait à la mesure de son intérêt.

Il faut tout de même la signaler tout de suite à l'attention de ceux qui à Cahors et dans le Lot s'intéressent aux choses de leur pays.

Ils y verront rassemblés et groupés par périodes successives les témoignages de la vie intellectuelle qui ne cessa de se manifester à Cahors sous les apparences trompeuses d'un aimable nonchalance et d'un doux plaisir de vivre.

Sans atteindre l'intensité et le rayonnement que l'industrie et l'art du Livre eurent aux siècles précédents dans certains grands centres, ils se perpétuèrent toujours activement dans la cité cadourne.

L'Exposition du Livre que M. J. Calmon a organisée à la belle bibliothèque de Cahors, avec tant de goût, de soin et d'érudition en est un irréversible témoignage.

Allez la voir !

AVIS AUX AGRICULTEURS

Une enquête agricole aura lieu au mois de mai 1942.

Tout chef d'exploitation agricole est tenu de faire une déclaration à la mairie. La déclaration porte sur les surfaces ensauvées ou restées à enseigner, des principales cultures sur les surfaces cultivées en légumes et sur les arbres fruitiers.

Les déclarations sont enregistrées par le secrétaire de la commission de statistique agricole et signées par les déclarants.

Les agriculteurs qui n'ont pas fait leur déclaration dans les délais prescrits ou qui ont fait des déclarations incomplètes ou fausses, notamment d'amendes de 200 à 10.000 francs.

Les chefs d'exploitation agricole de la commune de Cahors devront se rendre à la mairie entre le 1^{er} et le 10 mai 1942, date limite, pour remplir le bulletin de déclaration.

Les agriculteurs sont invités également à faire leur demande de force motrice pour battages en 1942.

A l'occasion des fêtes de l'Inde sacrée

Le pasteur Evard parlera dimanche prochain au Palais de Justice sur « *Création Dieu* » (1^{er} Pierre 2:17). Exceptionnellement le culte aura lieu à 9 h. 15 très précises. Invitation cordiale à tous ceux qui veulent aider le Maréchal à refaire une France unie et forte.

Service de la carte d'alimentation

Emploi vacant. Un emploi de secrétaire auxiliaire se trouve actuellement vacant au service de la carte d'alimentation, mairie de Cahors. Les candidats sont priés de présenter leur demande d'admission au bureau du secrétaire général.

Conditions : avoir des notions de comptabilité, écrire très lisiblement.

Nécrologie

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de M. Georges Bénéstebé, concessionnaire de l'E.H.T. d'Anglars-Juillac, décédé lundi 4 mai à Anglars.

M. Bénéstebé avait pendant plusieurs années dirigé l'entreprise Citroën à Cahors où il comptait tous les jours de nombreuses sympathies.

Nous prions Mme Georges Bénéstebé, ses enfants et tous les parents de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Les femmes se portent mieux

Moins de maux, moins de nervosité, des fonctions mieux équilibrées, un teint plus frais, les effets des Gouttes Floride. Ce remède végétal, qui exerce une action bénéficiant sur la circulation et sur l'organisme féminin, convient à tout âge. Très utile surtout entre 40 et 50 ans. Le flacon de Gouttes Floride pour 3 semaines : 14 fr. 10 seulement. Ttes Phies.

Les Sports

FOOT-BALL ASSOCIATION
Coupe Quercy-Rouergue

FINALE LE 10 MAI A CAHORS

Cette magnifique épreuve qui a trouvé avec un début prometteur une juste place auprès des sociétés sportives régionales, aura son épilogue le 10 mai à Cahors, au Stade Lucien-Desrats.

Le moins qu'on puisse dire des deux finalistes, c'est qu'il s'agit tout simplement de deux équipes de premier plan : Gravat et Cransac, deux noms, une réputation qui n'est pas surfaite, mais solidement établie.

Les sportifs de la région connaissent la valeur des formations qui se sont en présence. Que va-t-il sortir du débat qui se déroulera à Cahors à l'occasion de cette finale ?

Elle se présentera sous la forme d'une revanche de la finale du championnat de première série, qui vit Cransac l'emporter de justesse, après une partie des plus équilibrées. Les chances des deux formations restent sensiblement égales, à la veille de cette rencontre, qui connaîtra un succès inaccoutumé.

L'enjeu est ardemment convoité par les deux finalistes. Le magnifiquement d'art attribué au vainqueur est évidemment le plus sûr garant du succès de cette épreuve finale.

P.S. Les clubs du département sont informés que toutes rencontres n'ayant pas un caractère officiel sont interdites le 10 mai.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Jeudi dernier, le 23 avril, a eu lieu sur l'aérodrome de Labéraud, la présentation des premiers planeurs, construits dans les sections scolaires.

Plus de 500 enfants étaient réunis et ont assisté par une après-midi splendide aux essais et à la mise au point de ces gracieux appareils. L'un d'eux construit par Mme Charra, institutrice à l'école de filles de la Plan Thiery, a inauguré la séance par une magnifique vol de une minute.

Le secrétaire général et M. le chef de Cabinet représentant M. le Préfet, M. le Docteur Fourgous représentant M. le maire de Cahors, M. Bondou, directeur de l'E.P.S. de Cahors, représentant M. l'inspecteur d'académie.

Etaient présents : MM. les directeurs et directrices des établissements scolaires, M. Orlicq, président de la Chambre de Commerce, M. Bérenguer, délégué de l'E.P.S. de Cahors, représentant M. l'inspecteur d'académie.

Etaient présents : MM. les directeurs et directrices des établissements scolaires, M. Orlicq, président de la Chambre de Commerce, M. Bérenguer, délégué de l'E.P.S. de Cahors, représentant M. l'inspecteur d'académie.

L'INDE SACREE AU PALAIS DES FETES

On nous communique :

Le vendredi 8 mai, à 21 heures, sous la présidence de S.E. Mousset, le grand Evêque, sera présenté le film « L'Inde sacrée ». Jamais l'écran du Palais des Fêtes ne nous aura offert un spectacle plus curieux et plus émouvant. C'est un film sonore qui révèle à l'Europe l'Inde Brahmanique, au pays des Castes ; les Parias intouchables ; les Brahmes, fils des dieux ; le Poudjha, sacrifice aux dieux du foyer ; les grands temples de Vishnou, Giva et Minatchi ; le bain sacré ; l'incinération ; la terreur des dieux.

Avec nos missionnaires français revêtus de leur habit de missionnaires, l'évêque est porté en char à heurts ; les élites intellectuelles sont conquises par ces collèges sur lesquels flotte le drapeau français ; la charité triomphe.

Un monde qu'il faut connaître, surtout à cette heure où les regards du monde entier sont tournés vers l'Inde.

Mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8, 17 heures, séances pour les jeunes ; des places sont réservées aux mairies de jeudi et de vendredi pour les personnes ne pouvant venir le soir. Location au Palais des Fêtes.

Cour d'assise du Lot

La session de la Cour d'assise du Lot, deuxième trimestre, s'ouvrira à Cahors, le lundi 29 juin à 13 heures. Quatre affaires seront jugées :

1^{re} Une série de vols qualifiés dont est accusé le nommé Jacques Ignace.

2^e Incendie volontaire commis à Biars-sur-Cère par le nommé Grafelieux, propriétaire.

3^e Vols qualifiés au préjudice de M. Coucla, Conservateur des hypothèques, commis par le nommé Gargot, de Vayrac.

4^e Un attentat aux meurtres dont l'inculpé est le sieur Madelmont, notaire à Bretenoux.

PALAIS DES FETES

Mardi 5, mercredi 6, jeudi 7, samedi 9 mai, soir, 8 heures. Dimanche 10, matinée 15 heures, soirée 21 heures.

Greta Garbo, Robert Taylor dans

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTHIER

Avec un bon complément. Actualité française.

CERCLE MUSICAL P.O. MIDI

Nous rappelons que cette société donnera le 8 mai à 21 heures au théâtre municipal son grand concert artistique au profit des prisonniers de guerre. L'on ne saurait trop conseiller aux amateurs de belle musique de se hâter de réserver leurs places, la location est ouverte dès à présent.

Le programme de choix de cette soirée est une garantie du succès que va remporter cette soirée présidée par M. le Préfet du Lot et les hautes personnalités de la S.N.C.F.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Blars

Hyméne. — Ce mariage qui a été célébré le 8 mai, nous a charmés par sa simplicité et sa pureté. M. Delphine Raffy, fille de M. Raffy, maître de Blars, avec M. Gilbert Delpech, demeurant à Espédaillac. Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Calamane

Année de la société de chasse. — La société de chasse de Calamane procédera à l'empoisonnement contre les animaux nuisibles sur le territoire de la commune du 1^{er} au 21 mai 1942 inclus. Elle engage les propriétaires de la commune et des communes voisines à surveiller les animaux domestiques et principalement les chiens, pendant la durée de cet empoisonnement.

Catus

Naissance. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir l'heureuse arrivée au monde d'un superbe garçon Jean-Pierre, leur deuxième enfant, chez Mme et M. Henri Murat, propriétaires à Terrié, près Catus.

Aux heureux parents et grands-parents nos plus sincères félicitations avec nos meilleurs vœux pour le bébé.

Cézac

Nécrologie. — Nous avons eu le vil regret d'apprendre la mort de notre compatriote M. Maurice Roussillon, décédé à l'âge de 92 ans, des suites d'une grave maladie contractée sur le front. A ses obsèques qui ont été célébrées jeudi assistaient un nombreux foule et les membres de la section principale des anciens combattants de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Lamaiglele

Séance récréative. — La séance récréative donnée par notre J.A.C.F. locale a connu un succès complet. Un programme de choix, tout à fait courtois et soigneusement préparé, fut présenté par nos camarades. Une lot de deux paquets de tabac, deux de cigarettes, deux de biscuits et une bouteille de Quina est monté aux enchères par nos camarades. Un lot de 200 francs de musique fantaisiste fut dans le répertoire exotique coupé par « Le Temps des cerises », un chanson bien française, vivement applaudie et toujours dans le ton commun dans le sentiment national, auquel on reviendra.

Saint-Céré

Croix-Rouge française, Secours national. — L'annonce d'entraide de la Croix-Rouge et du Secours national qui se tenait jeudi 7, rue du Maréchal-Pétain, sera prochainement transférée dans un nouveau local, installé dans l'ancien bureau des Postes (autrefois Café de la Poste), rue Pierre-Benoit.

Hyméne

— Ce mariage qui a été célébré le 8 mai, nous a charmés par sa simplicité et sa pureté. M. Charles Grandjean, fils de M. Charles Grandjean, maître de Blars, avec M. Gilbert Delpech, demeurant à Espédaillac. Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Un dévoué auteur de lettres anonymes

— Après une enquête menée avec autant d'habileté que de promptitude, la gendarmerie de notre ville vient de mettre la main sur l'auteur de lettres anonymes. C'est un commandable citoyen qui a fait des aveux complets, ne cessant de harceler ses confrères par des dénonces de toute nature, faisant porter la suspicion sur les personnes et de tels agissements risquant de jeter sur ces honnêtes gens.

« A l'heure où l'union entre Français doit exister plus que jamais il est regrettable que des hommes se laissent aller à de tels agissements. Ils impliquent un état d'esprit répugnant.

Aujourd'hui nous n'hésiterions pas à risquer de gêner l'enquête, mais d'ores et déjà nous savons qu'il a fallu toute la persévérance et l'activité de nos collègues de la région de Cahors pour faire découvrir l'auteur de tant de lettres anonymes.

Heureux ceux qui n'en souffrent pas

Les gens qui ont un intestin ponctuel ne connaissent pas leur bonheur. Ils ignorent les maux innombrables : migraines, vertiges, lassitude, insomnies, etc., dont souffrent les constipés. Mais que ces derniers prennent chaque soir un comprimé Vichyflor et ils connaîtront, eux aussi, le bien-être et la santé.

Procurez un intestin libre. Vichyflor décongestionne et régularise l'intestin. 8 fr. 20. Ttes Phies.

Des gaz, encore des gaz...

Rien de plus désagréable que la sensation d'avoir l'estomac gonflé ballonné par des gaz. Apprenons donc aux lecteurs qui connaissent cet ennui qu'une tasse de l'excellent tisane Vichyflor prise après le dîner suffit à leur procurer un soulagement immédiat. La tisane Vichyflor est composée de plantes médicinales choisies associées au Sel Vichy-État. Elle favorise la digestion et active les fonctions de l'intestin. Vichyflor : 10 fr. 20 la boîte. Ttes Phies.

Le bien-être succède aux douleurs

Quelle joie, pour le rhumatisant, de voir ses douleurs cesser, ses articulations et ses muscles s'assouplir sous l'action du Gandol ! Ce puissant remède antirhumatismal à deux actions : 1^o il calme la douleur ; 2^o il active l'élimination de l'acide urique. Gandol soulage, Gandol délivre l'arthritique. Ttes Phies et Phie Orlia à Cahors, 16 fr. 80 la boîte de 20 cachets Gandol.

Sauzet

Foire de l'Ascension. — En raison de la fête de l'Ascension, la foire de Sauzet du mois de mai se tiendra la veille, mercredi 13 mai.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Dégagnac

A la mairie. — Vendredi 24 avril, M. le sous-préfet de Dégagnac est venu à Dégagnac pour procéder à l'installation de la « Délégation spéciale » qui doit administrer notre commune. A cette occasion un déjeuner privé a eu lieu à l'Hôtel de France.

Attention. — Nous croyons utile de faire connaître que M. Georges Bénéstebé, expéditeur à Dégagnac, est autorisé pour acheter comme ramasseur les œufs, poules et lapins dans les communes de Dégagnac, Rampoux, Lavacantière et Thédrac.

Incendie. — Samedi 11 heures, une grange appartenant à M. Vielmont, route de la gare, a été complètement détruite par un incendie dont on ne connaît pas encore les causes.

Gramat

Réunion légionnaire. — Dimanche 26 avril à 15 heures, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Georges Bénéstebé, les légionnaires de Gramat se sont réunis pour entendre le commandant Levé, chef de la propagande légionnaire du département du Lot. 200 légionnaires avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite. M. le président souhaite la bienvenue à M. Levé et en quelques mots vibrants de patriotisme assure que « les légionnaires savent obéir et quand le faut, servir ». C'est leur devoir de reconforter et de remonter le moral des défaillants et aussi d'accomplir strictement les disciplines imposées par les lois qui sont la conséquence de la guerre. Ce langage simple et direct est compris de tous. Le commandant Levé prend alors la parole pour exposer le rôle de la Légion dans la Révolution nationale. 3^e point : 1^o rassembler tous les Français autour du chef vénéré de l'Etat ; 2^o lutter contre le communisme ; 3^o persuader la nation qu'elle doit chercher sa rénovation dans les ressources morales et matérielles de notre pays et pas ailleurs. Avant tout, il faut penser et agir français.

Le nom du Maréchal est acclamé et le cri de « Vive la France » repris par tous les assistants termine l'exposé du chef de la propagande.

M. Frumignac, trésorier de la section gramatoise, donne communication du bilan et de nombreuses adhésions viennent heureusement honorer cette réconfortante réunion.

Dans les P.T.T. — Mlle Lagrange, employée des Postes dans notre ville, vient d'être nommée au même poste à Figeac en remplacement de Mme Ticon, décédée.

Rampoux

La fontaine. — Dans la nuit du 26 avril, au cours de l'orage qui a éclaté dans la commune, la fontaine est tombée sur le hangar appartenant à M. Lafon, propriétaire au Bourcaillou, près Rampoux.

Le matériel agricole a été la proie des flammes. Les dégâts sont heureusement couverts par une assurance.

Salviac

« Rien de nouveau sous le soleil. » — En la période troublée que nous vivons on revient de plus en plus aux méthodes anciennes. Nous redirons une fois de plus avec nos paysans : « Rien de nouveau sous le soleil. » Les écorces de châtaignes, nous en sommes en honneur dans l'industrie. On se souvient en effet avoir vu à un demi-siècle, de nombreuses charrettes chargées d'écorces de châtaignes stationner au printemps, sur la Place de la Bascule, venues de la région de Marminiac, pour alimenter les tanneries Claret-Goudal et Costes alors très florissantes sur les bords du ruisseau de la Bascule. De nouveau l'écorce est à l'honneur, il est même devenu obligatoire faute de tannin.

Nos tanneries sont maintenant dépeuplées mais par ailleurs les écorces fournissent le tannin nécessaire à la manipulation des cuirs et à leur fabrication.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette chez les époux Fabre, du mas de Bouye. Nos félicitations à l'heureux papa et nos meilleurs vœux de santé à la maman et au nouveau-né.

Mariage. — Mardi dernier a eu lieu le mariage d'Henri Bories, coiffeur, avec Mlle Maria Marty, sans profession. Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Dégagnac

A la mairie. — Vendredi 24 avril, M. le sous-préfet de Dégagnac est venu à Dégagnac pour procéder à l'installation de la « Délégation spéciale » qui doit administrer notre commune. A cette occasion un déjeuner privé a eu lieu à l'Hôtel de France.

Attention. — Nous croyons utile de faire connaître que M. Georges Bénéstebé, expéditeur à Dégagnac, est autorisé pour acheter comme ramasseur les œufs, poules et lapins dans les communes de Dégagnac, Rampoux, Lavacantière et Thédrac.

Incendie. — Samedi 11 heures, une grange appartenant à M. Vielmont, route de la gare, a été complètement détruite par un incendie dont on ne connaît pas encore les causes.

Gramat

Réunion légionnaire. — Dimanche 26 avril à 15 heures, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Georges Bénéstebé, les légionnaires de Gramat se sont réunis pour entendre le commandant Levé, chef de la propagande légionnaire du département du Lot. 200 légionnaires avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite. M. le président souhaite la bienvenue à M. Levé et en quelques mots vibrants de patriotisme assure que « les légionnaires savent obéir et quand le faut, servir ». C'est leur devoir de reconforter et de remonter le moral des défaillants et aussi d'accomplir strictement les disciplines imposées par les lois qui sont la conséquence de la guerre. Ce langage simple et direct est compris de tous. Le commandant Levé prend alors la parole pour exposer le rôle de la Légion dans la Révolution nationale. 3^e point : 1^o rassembler tous les Français autour du chef vénéré de l'Etat ; 2^o lutter contre le communisme ; 3^o persuader la nation qu'elle doit chercher sa rénovation dans les ressources morales et matérielles de notre pays et pas ailleurs. Avant tout, il faut penser et agir français.

Le nom du Maréchal est acclamé et le cri de « Vive la France » repris par tous les assistants termine l'exposé du chef de la propagande.

M. Frumignac, trésorier de la section gramatoise, donne communication du bilan et de nombreuses adhésions viennent heureusement honorer cette réconfortante réunion.

Dans les P.T.T. — Mlle Lagrange, employée des Postes dans notre ville, vient d'être nommée au même poste à Figeac en remplacement de Mme Ticon, décédée.

Rampoux

La fontaine. — Dans la nuit du 26 avril, au cours de l'orage qui a éclaté dans la commune, la fontaine est tombée sur le hangar appartenant à M. Lafon, propriétaire au Bourcaillou, près Rampoux.

Le matériel agricole a été la proie des flammes. Les dégâts sont heureusement couverts par une assurance.

Salviac

« Rien de nouveau sous le soleil. » — En la période troublée que nous vivons on revient de plus en plus aux méthodes anciennes. Nous redirons une fois de plus avec nos paysans : « Rien de nouveau sous le soleil. » Les écorces de châtaignes, nous en sommes en honneur dans l'industrie. On se souvient en effet avoir vu à un demi-siècle, de nombreuses charrettes chargées d'écorces de châtaignes stationner au printemps, sur la Place de la Bascule, venues de la région de Marminiac, pour alimenter les tanneries Claret-Goudal et Costes alors très florissantes sur les bords du ruisseau de la Bascule. De nouveau l'écorce est à l'honneur, il est même devenu obligatoire faute de tannin.

Nos tanneries sont maintenant dépeuplées mais par ailleurs les écorces fournissent le tannin nécessaire à la manipulation des cuirs et à leur fabrication.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette chez les époux Fabre, du mas de Bouye. Nos félicitations à l'heureux papa et nos meilleurs vœux de santé à la maman et au nouveau-né.

Mariage. — Mardi dernier a eu lieu le mariage d'Henri Bories, coiffeur, avec Mlle Maria Marty, sans profession. Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES

Madame Georges BENESTEBE, Monsieur et Madame Jean BENESTEBE ; Monsieur et Madame Pierre BENESTEBE ; Madame Henri MONVILLE ; Monsieur et Madame Albert MONVILLE ; Madame Charles GURAL ; Les familles BENESTEBE, BONAL, MURET, BESSIERES, ALDHUI et NARDAL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Georges BENESTEBE

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, gendre, cousin et ami pieusement décédé le 4 mai 1942 à Anglars-Juillac (Lot).

AVIS DE DECES